

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : C'est dans le comté d'Inverness et on me dit que c'est un port très important pour les pêcheurs.

Sir CHARLES TUPPER : Avant d'en finir avec la Nouvelle-Ecosse je désire signaler au ministre des Travaux publics deux ouvrages très importants du Cap-Breton. L'un est le brise-lames de Cow-Bay, sur lequel le gouvernement a déjà dépensé des sommes considérables. Il est à craindre que si un crédit n'est pas demandé dans le budget supplémentaire, tous les travaux ne soient emportés et cela causeraient une grande perte de propriété. L'autre est le brise-lames de Gabarus, qu'on considère comme très important. L'honorable ministre trouvera dans ses bureaux une foule de renseignements au sujet de ces deux ouvrages. J'espère qu'il s'en occupera avant de déposer ses estimations supplémentaires.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : J'ai un rapport complet au sujet du brise-lames de Cow-Bay. Il faudrait, je crois, de \$20,000 à \$25,000 pour le réparer convenablement. Je comprends toute l'importance de ce que vient de dire l'honorable député.

Pugwash—Nouveau quai \$10,000

M. FOSTER : C'est un nouveau crédit de \$6,000.

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Cette entreprise est donnée à MM. Simmons et Burpee, pour la somme de \$8,640.

M. FOSTER : En outre du prix stipulé au contrat on demande une somme importante pour les dépenses ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'honorable député sait par expérience qu'il vaudrait mieux avoir quelques piastres à notre disposition. Nous ne sommes pas obligés de dépenser tout le crédit.

M. FOSTER : Je crains que si l'honorable ministre a une piastre de plus à sa disposition, il ne la dépense. Comment ces travaux sont-ils surveillés ? Tient-on un surveillant sur les lieux où les travaux sont-ils surveillés par les autorités provinciales au moyen de visites périodiques ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Comme l'honorable député le sait nous avons des ingénieurs de section qui ont la surveillance générale des travaux. Mais comme il ne peuvent pas être constamment partout où se font des travaux, ils ont sous leurs ordres des surveillants locaux, qui sont payés à la journée, et qu'on pourrait appeler des préposés aux travaux.

M. FOSTER : Combien payez-vous par jour à ces surveillants ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Nous avons pris pour règle de leur donner \$2.00 ou \$2.50 par jour.

M. FOSTER : Ils commencent dès que l'entreprise est accordée et restent en fonction plusieurs jours après que les travaux sont terminés ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Ils commencent quand il y a des travaux à faire.

M. FOSTER.

L'honorable député n'a pas besoin de secouer la tête, c'est ainsi que les choses se passent, et il n'a rien à craindre.

M. McLENNAN (Inverness) : Le ministre a-t-il l'intention de demander des soumissions cet été pour le brise-lames de Judique ?

Le MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : Je suis, en ce moment à étudier s'il vaudrait mieux demander des soumissions à présent ou plus tard. Je puis assurer l'honorable député que le quai de Judique ne sera pas négligé.

Wallace—Nouveau quai \$1,600

M. BETHUNE : Je suis désappointé de ne pas voir ici une somme importante pour la construction d'un port de refuge à North-Pond, Aspy-Bay, dans le comté de Victoria. On devrait demander un crédit pour construire un port à cet endroit et je signale au ministre des Travaux publics l'importance qu'il y a de construire un port à Aspy-Bay. Le comté que j'ai l'honneur de représenter possède une population clairsemée surtout dans la partie nord.

Commençant à English-Town, et suivant la côte le long de l'Atlantique, en tournant le Cap-Nord du côté ouest, et faisant face au golfe Saint-Laurent, jusqu'à la frontière entre Inverness et Victoria. Dans toute cette étendue, il n'y a, pour ainsi dire, qu'une lisière de terre habitée ; et entre ces établissements, sur le Saint-Laurent, à l'ouest et l'Atlantique à l'est, se trouvent un demi-million d'acres de forêt vierge, où le caribou, l'orignal, l'ours, le renard et autres précieux animaux à fourrures vivent en liberté. Tout ce territoire est inhabité par des êtres humains, et personne ne connaît le trésor inexploités qui peuvent s'y trouver. Certains endroits, sur la côte, sont colonisés depuis plus de 100 ans, et les habitants forment une population qui vaut, pour le moins, celle de toute autre partie du Canada. Elle est intelligente, sobre, industrielle et loyale à l'Église et à l'État. Elle se livre en très grande partie à l'agriculture et à la pêche, et elle a toujours éprouvé de grandes difficultés à exercer cette dernière industrie, vu qu'elle n'a d'autre abri pour ses bateaux que la côte.

A partir de Beach-Cove, la frontière entre Inverness et Victoria, en passant par les établissements de Wreck-Cove, baie Saint-Laurent, Cap-Nord, Money-Point, Aspy-Bay, North, South et Middle Harbour, White-Point, cap Egmont, New-Haven, Neil's Harbour, Black-Brook, Green-Coveet North-Bay, Tignish—sur tout ce parcours, il n'y a pas un seul port, pas une seule place de refuge pour les bateaux des pêcheurs. Lorsqu'ils reviennent de la pêche, ils sont obligés de tirer leurs bateaux sur la grève. S'il y a apparence de mauvais temps, ils n'osent pas mettre les bateaux à la mer. Il n'y a pas un port de refuge, et ils exposeraient leur vie s'ils tentaient d'attérir lorsque la mer est grosse.

Ils ont beaucoup à souffrir de ce manque de commodités, vu qu'ils ne peuvent se servir de petits bateaux ouverts ou bien de grands bateaux pontés, avec lesquels ils pourraient aller pêcher, par tous les temps modérément beaux, et se livrer à la grande pêche, beaucoup plus qu'ils ne le font à présent.